

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES DU SECTEUR MINIER QUÉBÉCOIS

Mai 2015

Direction de la taxation des entreprises

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	1
Introduction	3
1. Le secteur minier québécois	5
1.1 L'évolution des prix des métaux.....	6
1.2 Le secteur minier dans les régions du Québec.....	9
1.3 La production minière au Québec.....	10
1.4 Les travaux d'exploration et de mise en valeur.....	11
1.5 Les investissements dans le secteur minier	12
2. Les retombées économiques du secteur minier	13
2.1 L'emploi dans le secteur minier	14
2.1.1 Les emplois associés aux activités d'exploration	15
2.1.2 Les emplois associés aux activités d'exploitation	16
2.1.3 Les emplois associés aux investissements	17
2.2 La contribution du secteur minier au PIB du Québec	18
2.2.1 L'apport de l'exploration minière au PIB.....	19
2.2.2 L'apport de l'exploitation minière au PIB	20
2.2.3 L'apport des investissements miniers au PIB.....	21
3. Les retombées fiscales du secteur minier.....	23
3.1 Retombées fiscales de l'exploration minière.....	25
3.1.1 Les revenus fiscaux directs provenant des régimes de base	28
3.1.2 Les revenus provenant des titres d'exploration	29
3.1.3 L'impôt minier	29
3.1.4 Les dépenses fiscales directes liées au régime d'imposition des sociétés	31
3.1.5 Retombées fiscales indirectes du secteur de l'exploration minière.....	32
3.1.6 Retombées fiscales des investissements du secteur de l'exploration minière	32
3.2 Retombées fiscales de l'exploitation minière	33
3.2.1 Les revenus fiscaux directs provenant des régimes de base	34
3.2.2 Les revenus provenant des titres d'exploitation minière	35
3.2.3 L'impôt minier	36
3.2.4 Les dépenses fiscales directes liées au régime d'imposition des sociétés	39
3.2.5 Retombées fiscales indirectes du secteur de l'exploitation	40
3.2.6 Retombées fiscales des investissements du secteur de l'exploitation	40
3.3 Les dépenses budgétaires	41
Conclusion	43

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1	Indice des prix mondiaux des métaux du Québec	6
GRAPHIQUE 2	Valeur des expéditions minières	10
GRAPHIQUE 3	Dépenses d'opération pour les travaux d'exploration et indice des prix mondiaux des métaux du Québec.....	11
GRAPHIQUE 4	Investissements liés aux activités d'exploration et d'exploitation et indice des prix mondiaux des métaux du Québec	12
GRAPHIQUE 5	Emplois associés au secteur minier	14
GRAPHIQUE 6	Rémunération des travailleurs en exploration et en exploitation minière	14
GRAPHIQUE 7	Emplois associés aux activités d'exploration	15
GRAPHIQUE 8	Emplois associés aux activités d'exploitation	16
GRAPHIQUE 9	Emplois associés aux investissements dans le secteur de l'exploration minière	17
GRAPHIQUE 10	Emplois associés aux investissements dans le secteur de l'exploitation minière	17
GRAPHIQUE 11	Apport du secteur minier au PIB	18
GRAPHIQUE 12	Apport du secteur minier au PIB	18
GRAPHIQUE 13	Revenus fiscaux directs liés aux activités d'exploration	28
GRAPHIQUE 14	Prélèvements fiscaux auprès des sociétés qui exercent des activités d'exploitation.....	34
GRAPHIQUE 15	Impôt sur le revenu direct des travailleurs des sociétés qui exercent des activités d'exploitation.....	35

Liste des tableaux

TABLEAU 1	Sommaire des retombées économiques du secteur minier, selon l'activité – 2000-2011.....	13
TABLEAU 2	Apport au PIB des activités directes et indirectes de l'exploration minière.....	19
TABLEAU 3	Apport au PIB des activités directes et indirectes de l'exploitation minière.....	20
TABLEAU 4	Apport des investissements miniers au PIB ⁽¹⁾ , selon l'activité.....	21
TABLEAU 5	Sommaire de l'impact financier du secteur minier, selon l'activité – 2000-2011.....	23
TABLEAU 6	Impact financier des activités d'exploration – 2000-2011.....	25
TABLEAU 7	Revenus provenant des titres d'exploration minière.....	29
TABLEAU 8	Détails de l'impôt minier et du crédit de droits remboursable pour perte, sociétés d'exploration.....	30
TABLEAU 9	Dépenses fiscales liées au régime d'imposition des sociétés pour les activités d'exploration.....	31
TABLEAU 10	Retombées fiscales indirectes et des investissements liés aux activités d'exploration.....	32
TABLEAU 11	Impact financier des activités d'exploitation – 2000-2011.....	33
TABLEAU 12	Revenus provenant des titres d'exploitation minière.....	35
TABLEAU 13	Détails de l'impôt minier et du crédit de droits remboursable pour perte, sociétés d'exploitation.....	37
TABLEAU 14	Dépenses fiscales liées au régime d'imposition des sociétés qui réalisent des activités d'exploitation.....	39
TABLEAU 15	Retombées fiscales indirectes et des investissements liés aux activités d'exploitation.....	40
TABLEAU 16	Dépenses budgétaires relatives au secteur minier.....	41

SOMMAIRE

À la suite de la recommandation du Vérificateur général du Québec émise dans son rapport pour l'année 2008-2009, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles s'est engagé à réaliser une analyse des principaux coûts et avantages des activités minières au Québec et a demandé au ministère des Finances du Québec d'élaborer une évaluation des retombées économiques et fiscales du secteur minier.

Les activités du secteur minier québécois se sont accrues de façon importante au cours de la période étudiée de 2000 à 2011, notamment en raison de la hausse des prix des métaux.

- Les expéditions minières sont passées de près de 3 milliards de dollars en 2000 à plus de 7 milliards de dollars en 2011.
- Les dépenses d'opération relatives aux travaux d'exploration, qui incorporent les travaux de mise en valeur, ont augmenté de façon importante au cours de la période passant de 92 millions de dollars à 762 millions de dollars.
- Les investissements du secteur minier, soit les dépenses en capital et en réparations, sont passés de 745 millions de dollars en 2000 à plus de 2,9 milliards de dollars en 2011, totalisant 13,9 milliards sur la période analysée.

Au cours de cette période, les sociétés des secteurs de l'exploration et de l'exploitation minière, par leurs opérations, leurs dépenses en biens et services et leurs investissements, ont généré de nombreux emplois et ont eu une contribution significative au PIB du Québec.

- Le secteur minier a créé ou maintenu une moyenne de 25 100 emplois annuellement, dont 8 200 emplois directs dans le secteur de l'exploitation minière.
- Le secteur a contribué en moyenne annuellement pour 3,4 milliards de dollars au PIB du Québec.

L'effet du secteur minier sur les finances publiques a été positif. Les recettes fiscales et tarifaires nettes des dépenses gouvernementales liées au secteur se sont élevées à près de 3,7 milliards de dollars.

- Les revenus nets provenant des activités directes d'exploration et d'exploitation minière ont été de 1,7 milliard de dollars.
- Les revenus nets issus des activités des fournisseurs du secteur minier ont totalisé 1,1 milliard de dollars sur la même période.
- Enfin, les investissements du secteur minier, en tenant compte des retombées directes et indirectes, ont généré des revenus nets de 885 millions de dollars.

INTRODUCTION

Dans son rapport pour l'année 2008-2009, le Vérificateur général du Québec a recommandé au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles d'analyser les principaux coûts et avantages des activités minières au Québec.

Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles s'est engagé à répondre à cette recommandation et a demandé la collaboration du ministère des Finances afin qu'il élabore une analyse des retombées économiques et fiscales du secteur minier.

Le présent document présente l'apport du secteur minier à l'économie et aux finances publiques du Québec pour la période de 2000 à 2011.

Cette analyse porte exclusivement sur les retombées économiques et fiscales du secteur minier et ne traite donc pas des retombées environnementales et sociales.

Dans ce rapport, le secteur minier est représenté par les sociétés d'exploration et d'exploitation minière.

- Parmi les sociétés d'exploitation minière, seules les sociétés détenant un bail minier ou une concession minière sont incluses dans l'analyse.
 - Les activités des établissements ayant un bail d'exploitation de substances minérales de surface, notamment les gravières, sablières et carrières, ne sont pas incluses dans la présente évaluation.
 - Les activités des entreprises qui font exclusivement de la transformation de minerai, par exemple les fonderies, ne sont également pas prises en compte dans le cadre de cette analyse.

Ce rapport compte trois sections :

- la première section présente le secteur minier québécois, notamment la production et l'investissement, mais aussi l'environnement économique illustré par l'évolution des prix des métaux du Québec;
- la deuxième section présente les retombées économiques du secteur minier en matière d'emploi et d'apport au PIB, tant pour les activités d'exploration et d'exploitation, que pour les investissements;
- la troisième section présente les retombées fiscales du secteur minier sur la base des revenus et des dépenses du gouvernement, de façon à dégager la contribution nette du secteur sur les finances publiques.

Cadre méthodologique

L'analyse des retombées économiques et fiscales consiste à estimer les retombées en matière d'emplois, d'apport au PIB ainsi que les retombées fiscales pour le gouvernement de l'activité minière au Québec. De façon spécifique, les trois activités suivantes ont été considérées dans l'analyse :

- les activités des sociétés d'exploration pour les minéraux métalliques et non métalliques;
- les activités des sociétés qui ont un bail minier ou une concession minière et qui exploitent au moins un gisement de minerais métalliques ou non métalliques¹;
- les investissements en construction, en réparations et en acquisition d'équipements des sociétés d'exploitation minière et des sociétés d'exploration.

Les sociétés qui exploitent un gisement de surface, par exemple les gravières, sablières et carrières, et celles qui font exclusivement de la transformation de minerai ne sont pas prises en compte dans le cadre de cette analyse.

Le ministère des Finances a évalué les retombées économiques et fiscales du secteur minier à partir des données recensées par l'Institut de la statistique du Québec et compilées par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour la période de 2000 à 2011 inclusivement. Plus spécifiquement, l'étude a été réalisée à partir des données sur l'emploi, les salaires, les investissements et les dépenses liées aux travaux d'exploration et de mise en valeur des sociétés d'exploitation et des données sur les dépenses relatives à l'exploration et la mise en valeur des sociétés d'exploration.

À l'aide du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec, ces données ont permis d'estimer les retombées économiques indirectes, en termes d'emplois et de PIB, en provenance des fournisseurs québécois de l'industrie minière ainsi que des activités québécoises de construction et d'acquisition de machinerie et d'équipement.

Pour l'évaluation des prélèvements fiscaux auprès des sociétés, le ministère des Finances du Québec a tenu compte des données réelles pour les retombées fiscales directes et des taux effectifs d'imposition moyens annuels pour les retombées fiscales indirectes.

- La période d'analyse se termine à l'année 2011 inclusivement, soit la dernière année disponible pour laquelle les données réelles sur la fiscalité des entreprises sont complètes.

Également, l'estimation de l'imposition du revenu des particuliers s'est appuyée sur les taux effectifs d'imposition moyens annuels établis par le ministère des Finances du Québec. Par ailleurs, l'estimation de ce prélèvement fiscal ne tient pas compte du coût d'opportunité pour les travailleurs. Cette hypothèse suppose que les travailleurs seraient sans revenu et inactifs si le secteur minier était absent.

Le modèle intersectoriel a permis d'estimer les autres revenus fiscaux directs et indirects comme les taxes de vente et les taxes spécifiques payées par les sociétés.

L'analyse ne tient pas compte des retombées induites.

Par ailleurs, les dépenses budgétaires consacrées au secteur minier et les revenus des titres miniers proviennent des données du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Les résultats de l'analyse de retombées économiques et fiscales du secteur minier sont présentés selon le type d'activité, soit l'exploration ou l'exploitation. Conséquemment, les retombées qui découlent des travaux d'exploration réalisés par les sociétés d'exploitation sont incluses dans les retombées associées aux activités d'exploration.

Enfin, les montants présentés dans cette analyse sont en dollars courants.

1 Les mines de silicium ne sont pas prises en compte dans cette étude.

1. LE SECTEUR MINIER QUÉBÉCOIS

Au cours de la période étudiée, de 2000 à 2011 inclusivement, le secteur minier québécois a profité d'un environnement favorable pour croître de façon importante.

Durant cette période, l'indice des prix mondiaux des métaux du Québec a connu une phase de stagnation puis une phase d'expansion importante.

De 2000 à 2004, les prix des métaux ont crû de façon modérée. Par la suite, de 2005 à 2011, en raison notamment de la demande en métaux de base des pays émergents, la croissance des prix s'est généralement accélérée.

Au cours de cette période, la valeur des expéditions minières est passée de près de 3 milliards de dollars en 2000 à plus de 7 milliards de dollars en 2011.

— La valeur des expéditions minières au Québec est demeurée relativement stable au cours la période de croissance modérée des prix de 2000 à 2004.

Les dépenses relatives aux travaux d'exploration ont également suivi le cycle minier passant de 92 millions de dollars en 2000 à 762 millions de dollars en 2011. Sur cette période, les travaux d'exploration ont totalisé près de 3,7 milliards de dollars.

Les investissements dans le secteur minier englobent les dépenses en capital associées à l'exploration et à l'aménagement de complexes minières, notamment pour les activités de construction et l'achat de machinerie et d'équipement.

— Ces investissements sont passés de 745 millions de dollars en 2000 à plus de 2,9 milliards de dollars en 2011, totalisant 13,9 milliards de dollars sur cette période.

Les activités minières québécoises constituent un pan important de l'économie régionale et se concentrent majoritairement dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

1.1 L'évolution des prix des métaux

Les prix des métaux sont influencés par l'offre et la demande mondiale et constituent, avec l'accessibilité au financement et les découvertes géologiques, un déterminant important de l'activité minière.

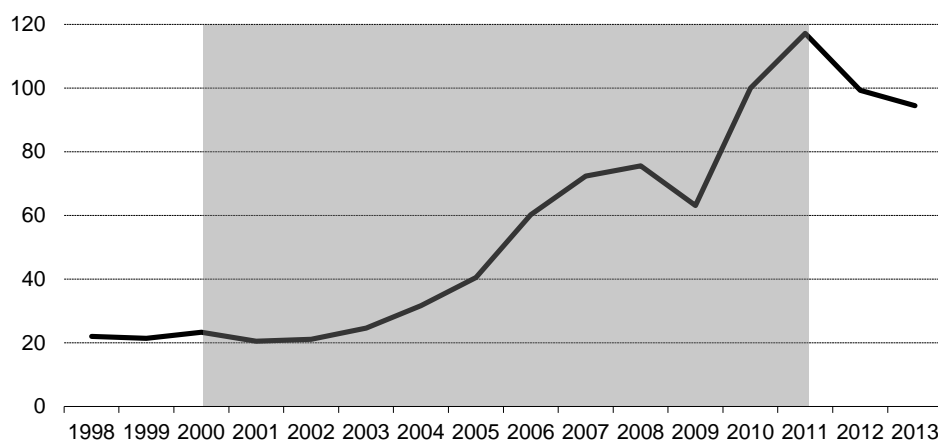
De 2000 à 2011, l'indice des prix mondiaux des métaux du Québec (IPMMQ) a connu une phase de stagnation puis une phase d'expansion importante.

De 2000 à 2004, les prix des métaux ont crû modérément. Par la suite, en raison notamment de la demande en métaux de base des pays émergents, la hausse des prix fut plus importante, à l'exception de l'année 2009 où ils se sont repliés à cause de la récession mondiale. L'indice a atteint un sommet en 2011, puis s'est replié par la suite.

— Depuis 2011, le cycle minier est dans une phase de contraction et l'IPMMQ a diminué de près de 20 %.

GRAPHIQUE 1

Indice des prix mondiaux des métaux du Québec (indice, 2010 = 100)



Note : La zone en gris correspond à la période étudiée.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Bloomberg, Banque mondiale et ministère des Finances du Québec.

L'indice des prix mondiaux des métaux du Québec

L'indice des prix mondiaux des métaux du Québec reflète les prix mondiaux des six minéraux métalliques dont la valeur de production est la plus élevée au Québec. Le poids de ces métaux dans l'indice représente la part de leur production dans la production totale au Québec.

Composition de l'indice des prix mondiaux des métaux du Québec (en pourcentage)

	Poids ⁽¹⁾
Métaux précieux	29,3
Or	27,6
Argent	1,7
Métaux industriels	70,7
Minerai de fer	52,5
Nickel	8,5
Zinc	5,9
Cuivre	3,8
TOTAL	100,0

(1) Poids moyen estimé en 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Bloomberg, Banque mondiale et ministère des Finances du Québec.

L'exploration et l'exploitation minière

Bien qu'ils soient intimement liés, les secteurs de l'exploration et de l'exploitation minière ont certaines caractéristiques distinctes.

L'exploration minière

Généralement réalisée par des sociétés d'exploration, communément appelées sociétés *juniors*, l'exploration a comme objectif la découverte et la mise en valeur de gisements. Il s'agit d'un secteur risqué où seule une faible proportion des projets permet d'engranger des gains élevés résultant de la découverte de gisements économiquement exploitables.

À la suite d'études de faisabilité technique et financière d'un gisement, si le potentiel révèle qu'une mine peut être exploitée de façon rentable, la propriété est généralement vendue à une entreprise spécialisée dans l'exploitation minière.

Les activités d'exploration étant primordiales pour mener à la mise en valeur de gisements miniers puis à la mise en exploitation de nouveaux sites miniers, le gouvernement québécois a développé différents outils d'intervention afin de soutenir les investisseurs dans leur prise de risque et de stimuler les investissements dans ce secteur.

L'exploitation minière

Le secteur de l'exploitation minière évolue selon une autre dynamique. Généralement, ses travaux débutent à l'achat d'une propriété dont les travaux d'exploration et de mise en valeur ont démontré un potentiel de rentabilité.

L'exploitation minière consiste essentiellement en des travaux d'excavation, d'extraction et de traitement des minerais. Également, les sociétés d'exploitation effectuent régulièrement des travaux géoscientifiques de façon à s'assurer que la structure, la taille et la teneur du gisement demeurent économiquement exploitables.

L'exploitation minière nécessite d'importants investissements, ce qui fait en sorte que ce secteur est caractérisé par une importante barrière à l'entrée. La durée de vie d'une mine peut être de quelques années seulement ou s'échelonner sur des décennies.

Par ailleurs, la production minière québécoise constitue une faible proportion de la production mondiale. En effet, pour chaque substance minérale extraite au Québec, à l'exception du niobium, la valeur de la production représente moins de 3 % de la production mondiale.

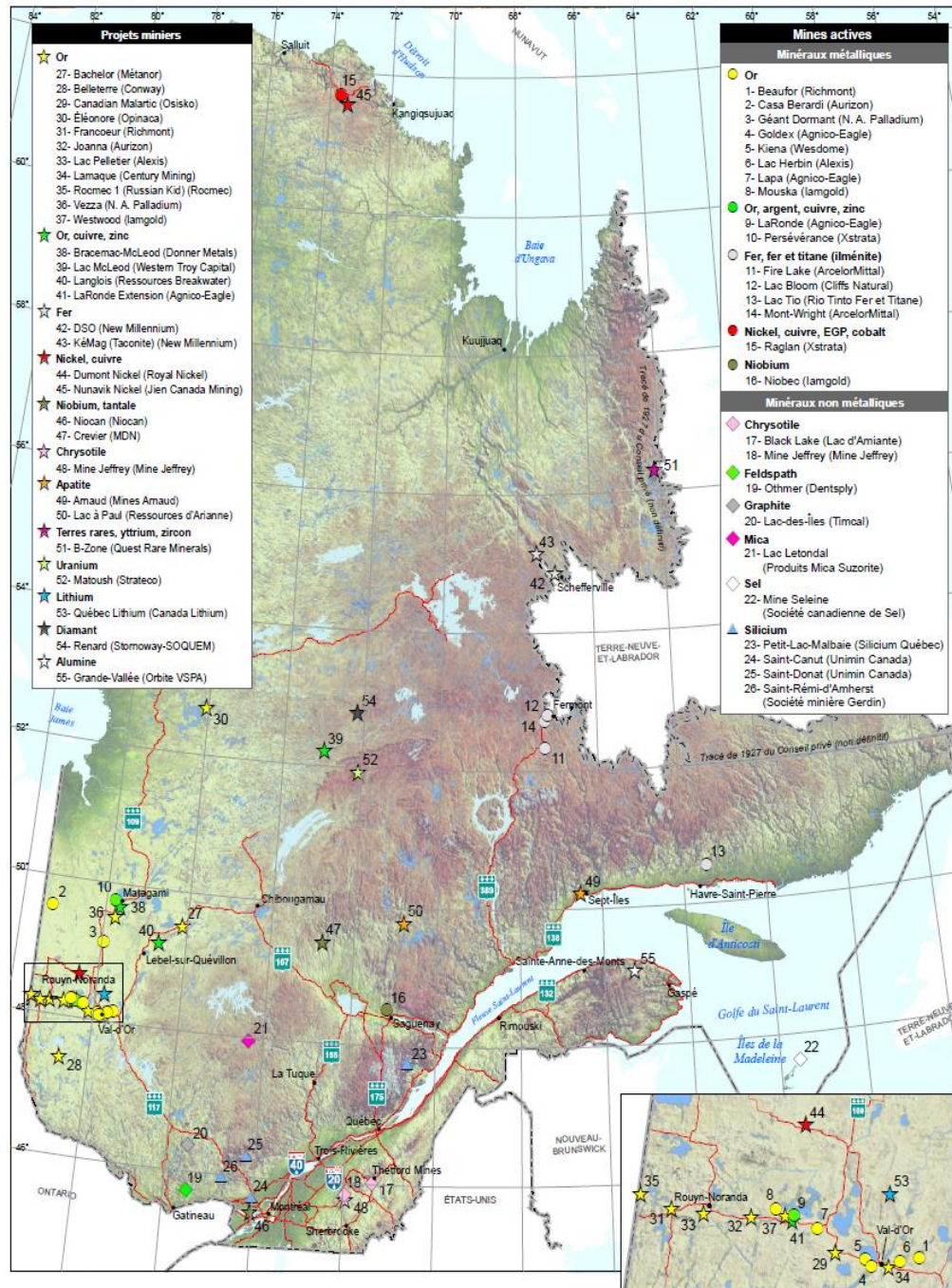
Enfin, les entreprises œuvrant dans l'exploitation minière au Québec sont principalement des multinationales qui ont des activités minières dans différentes régions du globe, ce qui les rend sensibles aux cadres fiscaux et réglementaires.

1.2 Le secteur minier dans les régions du Québec

La majorité des activités d'exploration et d'exploitation minière est effectuée dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec. Notamment, toutes les mines d'or et de minerai de fer se trouvent dans ces régions.

ILLUSTRATION 1

Mines actives et projets de mise en valeur et de développement au Québec – Avril 2011



Note : Les mines de silicium ne sont pas prises en compte dans cette étude.
Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, avril 2011.

1.3 La production minière au Québec

Le nombre de mines actives au Québec est passé de 28 en 2000 à 22 en 2011. Le nombre de mines de minéraux non métalliques est demeuré relativement stable au cours de la période alors que celui des mines de minéraux métalliques est passé de 22 à 16.

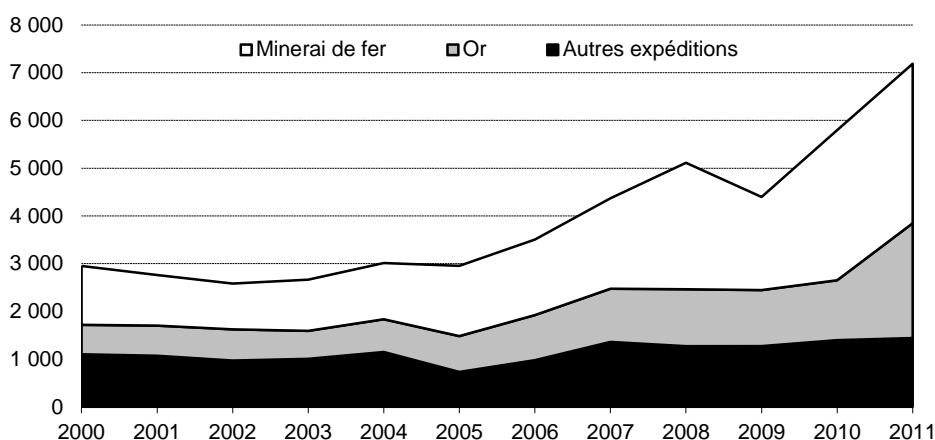
Malgré la diminution du nombre de mines actives, les expéditions minières¹, notamment influencées par l'évolution des prix mondiaux des métaux, sont passées de près de 3 milliards de dollars en 2000 à plus de 7 milliards de dollars en 2011.

- La valeur des expéditions minières est demeurée relativement stable au cours de la période de croissance modérée des prix de 2000 à 2004.
- La hausse des expéditions minières a débuté en 2005, signalant le début de la période de croissance du secteur minier québécois, laquelle correspond à celle de la hausse marquée des prix.
- Les expéditions minières ont chuté lors de la récession mondiale de 2009, pour ensuite croître fortement en 2010 et en 2011.

Le minerai de fer² et l'or représentaient 63 % de la valeur des expéditions minières totales en 2000. Cette proportion a atteint près de 80 % en 2011.

GRAPHIQUE 2

Valeur des expéditions minières (en millions de dollars)



Note : Les autres expéditions minières regroupent notamment le nickel, le zinc, le cuivre et l'argent.
Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

¹ Les expéditions minières, soit la valeur des livraisons (ventes) des établissements miniers, constituent la principale mesure de la production minière au Québec. Celles-ci peuvent différer de la production minière brute en raison de la variation des stocks.

² Inclut le minerai d'ilménite.

1.4 Les travaux d'exploration et de mise en valeur

Au Québec, les dépenses d'opération relatives aux travaux d'exploration et de mise en valeur³ ont totalisé près de 3,7 milliards de dollars de 2000 à 2011. Près des deux tiers de ces dépenses ont été réalisées par les sociétés d'exploration⁴, tandis que l'autre tiers a été réalisé par les sociétés d'exploitation.

Les dépenses d'opération relatives aux travaux d'exploration et de mise en valeur sont passées de 92 millions de dollars en 2000 à 762 millions de dollars en 2011.

L'évolution de ces dépenses est intimement liée au cours des substances minérales.

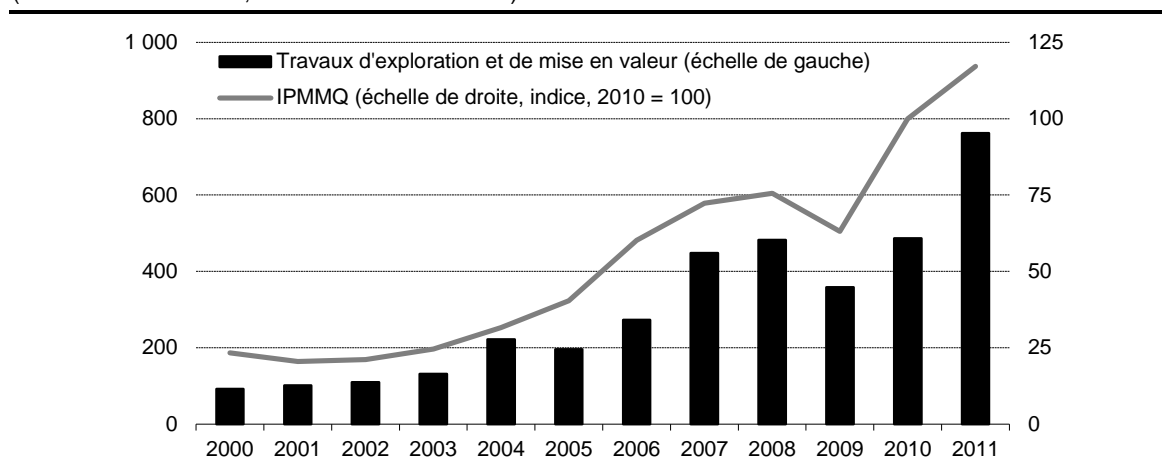
- De 2000 à 2004, à l'image de l'IPMMQ, les dépenses d'opération relatives aux travaux d'exploration sont demeurées à un niveau relativement bas et stable.
- Par la suite, stimulées par l'accroissement général des prix des métaux, ces dépenses se sont accrues de façon marquée.

L'or est demeuré la substance minérale la plus recherchée, représentant plus de la moitié des travaux d'exploration sur l'ensemble de la période.

GRAPHIQUE 3

Dépenses d'opération pour les travaux d'exploration et indice des prix mondiaux des métaux du Québec

(en millions de dollars, sauf indication contraire)



Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Institut de la statistique du Québec, Bloomberg, Banque mondiale et ministère des Finances du Québec.

³ Les travaux d'exploration et de mise en valeur sont considérés comme des dépenses d'investissement par l'Institut de la statistique du Québec et le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Aux fins de l'évaluation des retombées économiques et fiscales, ces travaux sont traités comme des dépenses d'opération. Les dépenses en capital réalisées dans le cadre de travaux d'exploration sont toutefois prises en compte dans la section sur les investissements.

⁴ Des sociétés publiques effectuent également des travaux d'exploration et de mise en valeur. Les dépenses de ces sociétés sont incluses dans les dépenses des sociétés d'exploration.

1.5 Les investissements dans le secteur minier

Les investissements dans le secteur minier présentés dans ce rapport englobent les dépenses en capital⁵ et en réparations réalisées par les sociétés d'exploration et d'exploitation, notamment pour l'acquisition de machinerie et d'équipement, la construction de bâtiments et l'aménagement de complexes miniers.

Ces investissements sont passés de 745 millions de dollars en 2000 à plus de 2,9 milliards de dollars en 2011, totalisant 13,9 milliards sur la période analysée.

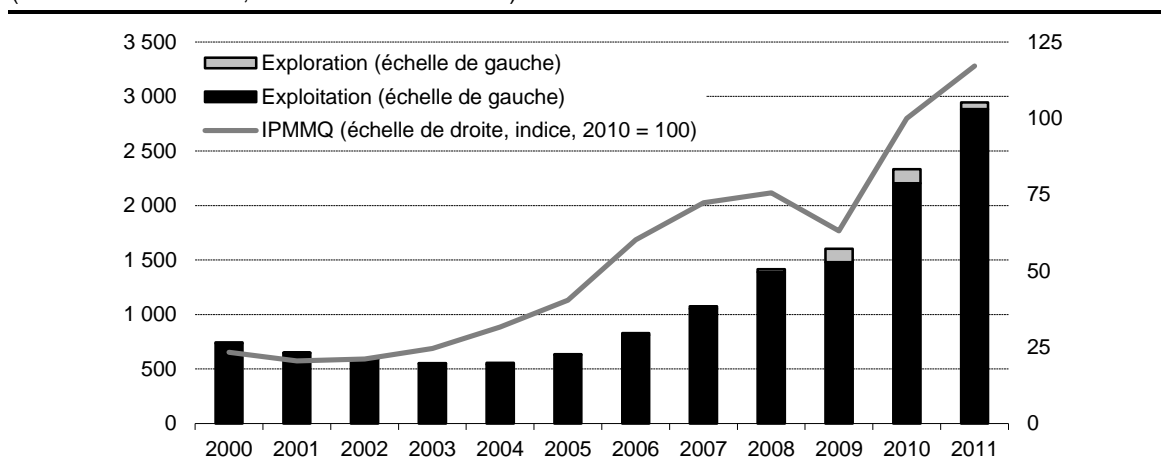
- Les investissements liés aux activités d'exploration sont passés de 9 millions de dollars en 2000 à 62 millions de dollars en 2011, totalisant 423 millions de dollars sur l'ensemble de la période.
- Les investissements associés aux activités d'exploitation sont, quant à eux, passés de 736 millions de dollars en 2000 à 2,9 milliards de dollars en 2011, pour s'établir à 13,5 milliards de 2000 à 2011.
- En 2011, ces investissements représentaient 12,8 %⁶ de l'ensemble des investissements non résidentiels privés au Québec.

Les investissements dans le secteur minier dépendent grandement du cycle minier et ont varié conformément avec l'IPMMQ.

- Les investissements ont stagné de 2000 à 2004.
- Par la suite, les investissements ont augmenté de 2005 à 2011.

GRAPHIQUE 4

Investissements liés aux activités d'exploration et d'exploitation et indice des prix mondiaux des métaux du Québec
(en millions de dollars, sauf indication contraire)



Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Institut de la statistique du Québec, Bloomberg, Banque mondiale et ministère des Finances du Québec.

⁵ Les investissements incluent, entre autres, l'ensemble des dépenses pour l'aménagement d'un site minier. Toutefois, certaines de ces dépenses comprennent des dépenses non capitalisables, notamment les dépenses pour le défrichage, l'enlèvement des morts-terrains et le creusage de rampes d'accès.

⁶ Les investissements non résidentiels privés au Québec ont été de 22,9 milliards de dollars en 2011 selon le bulletin sur les investissements privés et publics de l'Institut de la statistique du Québec, *Perspectives québécoises 2013* de l'Institut de la statistique du Québec.

2. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU SECTEUR MINIER

L'exploration et l'exploitation minière, par leurs activités directes et indirectes ainsi que par leurs investissements, génèrent de nombreux emplois, stimulent l'activité économique et ont une contribution significative au PIB du Québec.

De 2000 à 2011, le secteur minier a annuellement créé ou maintenu une moyenne de plus de 25 000 emplois⁷. De ce nombre :

- près de 1 500 emplois et 8 200 emplois ont été directement créés ou maintenus par l'exploration et l'exploitation minière respectivement;
- près de 8 400 emplois indirects étaient attribuables au secteur minier;
- près de 7 000 emplois directs et indirects ont été créés ou maintenus par les investissements.

De 2000 à 2011, le secteur minier a annuellement contribué, en moyenne, à hauteur de 3,4 milliards de dollars au PIB du Québec.

- La contribution au PIB des activités directes d'exploration et d'exploitation minière a été de 2,1 milliards de dollars, dont 133,5 millions de dollars provenant du secteur de l'exploration minière et 2,0 milliards de dollars attribuables à l'exploitation minière.
- L'apport des activités indirectes au PIB a été de 702 millions de dollars.
- La contribution des investissements au PIB a été de 594 millions de dollars.

TABLEAU 1

Sommaire des retombées économiques du secteur minier, selon l'activité – 2000-2011 (moyenne annuelle en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Exploration	Exploitation	Total
Emplois⁽¹⁾			
Directs	1 538	8 189	9 727
Indirects	892	7 501	8 393
Investissements ⁽²⁾	252	6 737	6 989
TOTAL	2 682	22 427	25 109
PIB			
Direct	133,5	1 973,6	2 107,1
Indirect	67,0	635,4	702,4
Investissements ⁽²⁾	17,8	576,6	594,4
TOTAL	218,4	3 185,6	3 403,9

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Nombre d'emplois en équivalent temps complet.

(2) Les retombées économiques attribuables aux investissements incorporent les activités directes et indirectes.

Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

⁷ Les emplois mentionnés dans cette section correspondent à des emplois en équivalent temps complet.

2.1 L'emploi dans le secteur minier

Les emplois dans le secteur minier présentés dans ce rapport regroupent les emplois qui découlent des activités d'exploration et d'exploitation des mines au Québec. Ces emplois englobent les emplois directs et indirects. Les emplois du secteur minier comptent également les emplois directs et indirects associés aux investissements dans le secteur.

L'emploi a reculé légèrement entre 2000 et 2004, puis a progressé entre 2005 et 2011, à l'exception d'un repli survenu en 2009.

- Globalement, l'emploi associé au secteur minier, malgré une baisse observée entre 2000 et 2005, a progressé au cours de la période passant de 25 078 emplois en 2000 à 40 820 emplois en 2011.
 - Cette progression provient principalement d'une augmentation de 4 429 emplois dans le secteur de l'exploration minière et de 11 132 emplois associés aux investissements.
 - Toutefois, l'emploi lié au secteur de l'exploitation est demeuré relativement stable.

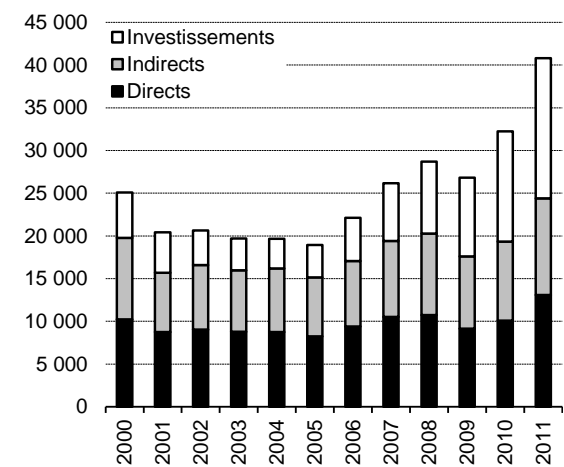
La rémunération moyenne des employés œuvrant directement dans le secteur minier est passée de 63 222 \$ en 2000 à 88 892 \$ en 2011.

- La rémunération moyenne des travailleurs du secteur de l'exploration minière a crû en moyenne de 7,2 % annuellement, s'établissant à 67 222 \$ en 2011.
- La rémunération moyenne des travailleurs du secteur de l'exploitation a, quant à elle, progressé en moyenne de 3,6 % par année, pour atteindre 96 823 \$ en 2011.
- À titre de comparaison, la rémunération moyenne au Québec a augmenté en moyenne de 2,4 % annuellement au cours de cette période, pour s'établir à 47 498 \$ en 2011.

GRAPHIQUE 5

Emplois associés au secteur minier

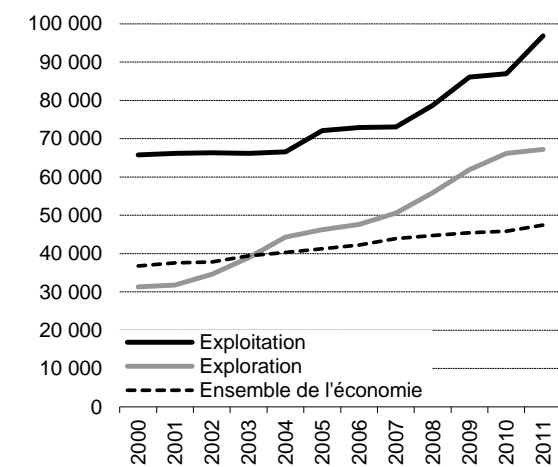
(nombre d'emplois en équivalent temps complet)



Note : Les emplois attribuables aux investissements incorporent les emplois directs et indirects.
Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 6

Rémunération des travailleurs en exploration et en exploitation minière (en dollars)



Note : Rémunération des emplois directs.
Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

2.1.1 Les emplois associés aux activités d'exploration

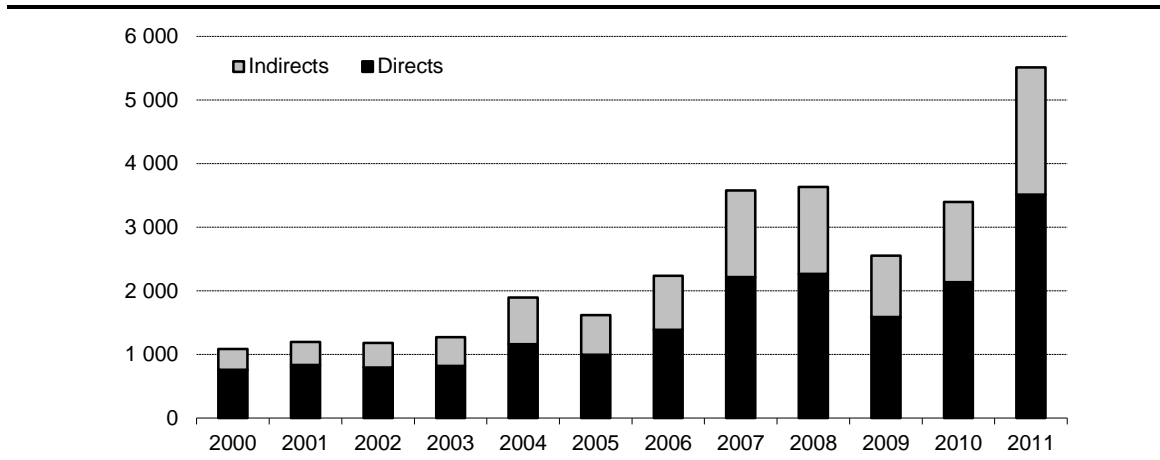
Les emplois directs et indirects attribuables aux activités d'exploration minière, qui tiennent compte également des activités de mise en valeur, ont progressé en moyenne de 15,9 % par année de 2000 à 2011, engendrant la création nette de 4 429 emplois au cours de cette période.

- L'emploi direct⁸ a progressé, en moyenne, de 15,0 % annuellement, passant de 756 emplois en 2000 à 3 509 emplois en 2011.
- L'emploi indirect a crû, en moyenne, de 17,9 % par année, passant de 328 emplois en 2000 à 2 004 emplois en 2011.

La croissance des emplois directs et indirects associés aux activités d'exploration a profité de la croissance des activités qui a été en moyenne de 22,8 % annuellement au cours de cette période, notamment en raison de la forte appréciation des prix des métaux extraits au Québec.

GRAPHIQUE 7

Emplois associés aux activités d'exploration (nombre d'emplois en équivalent temps complet)



Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

⁸ L'emploi direct comprend les travailleurs associés à des tâches d'exploration et de mise en valeur. Les emplois directs de l'exploration et de la mise en valeur ne sont pas recensés et proviennent d'estimations du modèle intersectoriel du Québec basées sur les dépenses d'opération pour l'exploration et la mise en valeur au Québec.

2.1.2 Les emplois associés aux activités d'exploitation

Le nombre d'emplois directs et indirects attribuables aux activités d'exploitation minière en 2000 est comparable à celui de 2011. De 2000 à 2011, il a affiché une croissance annuelle moyenne de 0,1 %, engendrant la création nette de 180 emplois au cours de cette période.

- L'emploi direct⁹ est demeuré relativement stable, passant de 9 460 en 2000 à 9 590 en 2011.
 - Malgré cette stagnation de l'emploi direct, la croissance de la rémunération des travailleurs a permis à la masse salariale des entreprises de ce secteur de croître, en moyenne, de 3,7 % par année au cours de cette période et d'atteindre 928,5 millions de dollars en 2011.
- L'emploi indirect a peu varié, passant de 9 241 en 2000 à 9 291 en 2011.

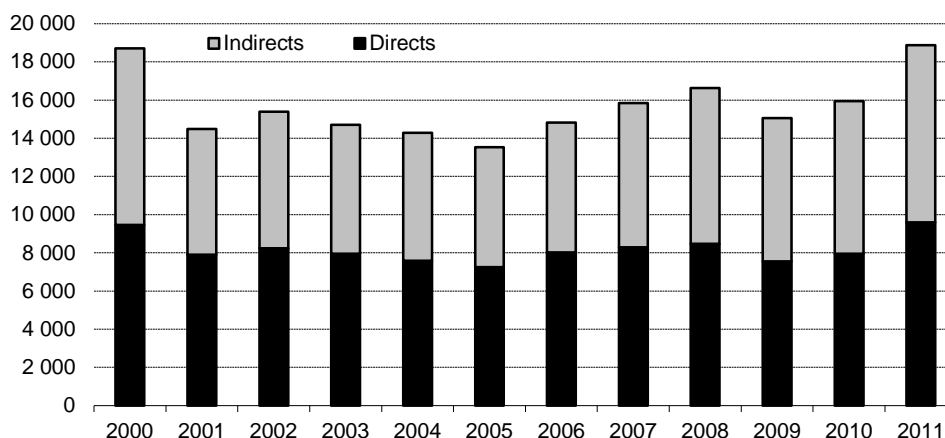
Cette stagnation de l'emploi associée au secteur de l'exploitation s'explique notamment par l'important recul observé de 2000 à 2005 qui a été comblé progressivement au cours des années subséquentes.

- De 2000 à 2005, période au cours de laquelle la valeur des expéditions minières est demeurée relativement stable, le recul a engendré une réduction de 5 167 emplois directs et indirects associés au secteur de l'exploitation.
- De 2005 à 2011, la hausse des prix des métaux et l'expansion de l'industrie minière québécoise ont entraîné une création nette de 5 347 emplois directs et indirects associés au secteur de l'exploitation, permettant ainsi à l'emploi associé à ce secteur de renouer avec les niveaux qui prévalaient au début des années 2000.

GRAPHIQUE 8

Emplois associés aux activités d'exploitation

(nombre d'emplois en équivalent temps plein)



Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

⁹ Les emplois directs de l'exploitation proviennent de compilations fournies par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

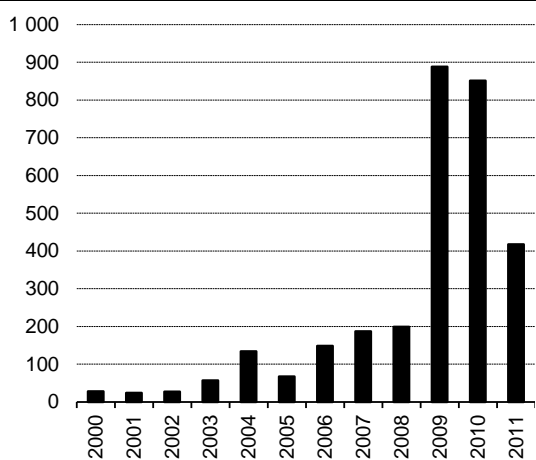
2.1.3 Les emplois associés aux investissements

Le nombre d'emplois directs et indirects attribuables aux dépenses en capital et en réparations dans le secteur minier a crû, en moyenne, de 10,8 % annuellement de 2000 à 2011. Cette croissance a entraîné la création ou le maintien de 11 132 emplois au cours de cette période.

- L'emploi attribuable aux investissements liés aux travaux d'exploration et de mise en valeur a augmenté, en moyenne, de 27,7 % par année, passant de 28 emplois en 2000 à 417 emplois en 2011.
 - Contrairement à l'emploi direct et indirect associé aux activités d'exploration qui a progressé tout au long de la période, l'emploi lié aux investissements en exploration a atteint un sommet en 2009 et a reculé au cours des deux années subséquentes.
- L'emploi découlant des investissements en exploitation a augmenté, en moyenne, de 10,6 % annuellement, passant de 5 264 emplois en 2000 à 16 008 emplois en 2011.

GRAPHIQUE 9

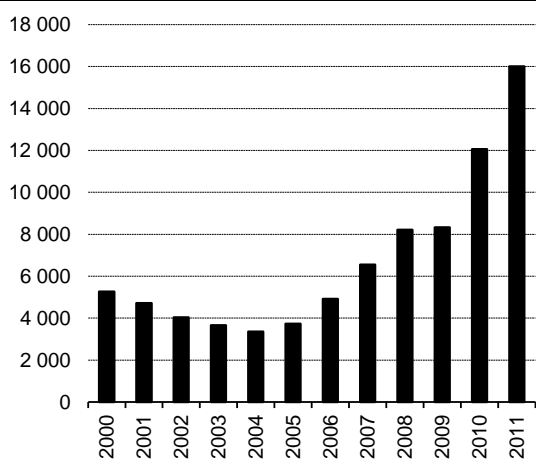
Emplois associés aux investissements dans le secteur de l'exploration minière (nombre d'emplois en équivalent temps plein)



Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 10

Emplois associés aux investissements dans le secteur de l'exploitation minière (nombre d'emplois en équivalent temps plein)



Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

2.2 La contribution du secteur minier au PIB du Québec

La valeur ajoutée¹⁰ issue du secteur minier a plus que triplé de 2000 à 2011, passant de 2,4 milliards de dollars à 7,7 milliards de dollars. Cette forte croissance est attribuable à la progression de la valeur ajoutée provenant des activités directes et indirectes ainsi que celle liée aux investissements de ce secteur :

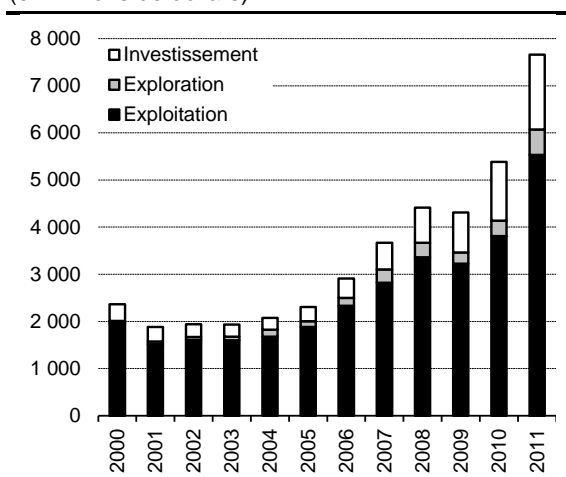
- la valeur ajoutée découlant des activités d'exploration et de mise en valeur a progressé en moyenne de 22,8 % par année, passant de 56 millions de dollars à 534 millions de dollars de 2000 à 2011;
- la valeur ajoutée provenant des activités d'exploitation a crû en moyenne de 9,9 % annuellement, passant de 2,0 milliards de dollars à 5,5 milliards de dollars de 2000 à 2011;
- la valeur ajoutée résultant des dépenses d'investissements a augmenté en moyenne par année de 14,7 %, passant de 0,4 milliard de dollars à 1,6 milliard de dollars de 2000 à 2011.

De 2000 à 2011, le rythme de croissance plus élevé du secteur minier, comparativement à la croissance économique québécoise, a permis à ce secteur d'accroître son poids dans le PIB du Québec.

- En pourcentage du PIB, la valeur ajoutée attribuable au secteur minier a plus que doublé de 2000 à 2011, passant de 1,0 % à 2,2 %¹¹.

GRAPHIQUE 11

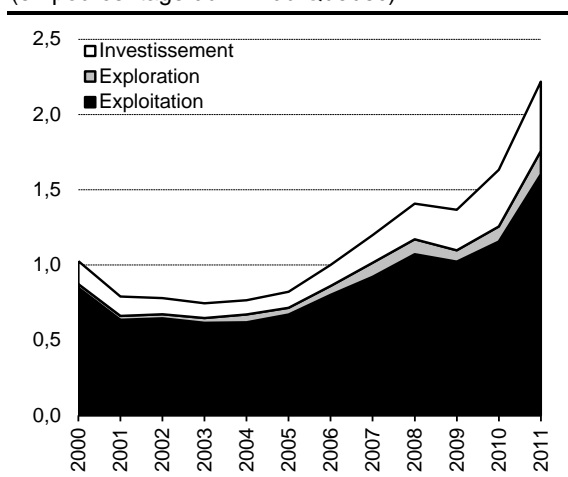
Apport du secteur minier au PIB
(en millions de dollars)



Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 12

Apport du secteur minier au PIB
(en pourcentage du PIB du Québec)



Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

¹⁰ Le PIB associé au secteur minier est égal à la somme des valeurs ajoutées des activités minières. La valeur ajoutée est établie en faisant la différence entre la valeur de la production et la valeur des intrants intermédiaires comme l'énergie et les services contractuels.

¹¹ La valeur ajoutée du secteur minier incorpore les activités directes et indirectes et celles liées aux investissements attribuables à ce secteur.

2.2.1 L'apport de l'exploration minière au PIB

Le poids de l'exploration et de la mise en valeur dans la valeur ajoutée de l'ensemble du secteur minier est relativement faible. Toutefois, il s'est fortement accru, passant de 2,4 % en 2000 à 7,0 % en 2011.

En effet, la valeur ajoutée découlant des activités d'exploration réalisées par les sociétés d'exploration et les sociétés d'exploitation est passée de 56 millions de dollars à 534 millions de dollars au cours de cette période.

- La valeur ajoutée provenant des activités directes était de 36 millions de dollars en 2000 et a atteint 369 millions de dollars en 2011.
- La valeur ajoutée provenant des activités indirectes est, quant à elle, passée de 20 millions de dollars à 166 millions de dollars au cours de la même période.

De façon générale, la croissance des activités associées à l'exploration fait en sorte d'accroître la probabilité que de nouvelles mines voient le jour, ce qui contribue positivement aux perspectives de croissance du secteur minier québécois.

TABLEAU 2

Apport au PIB des activités directes et indirectes de l'exploration minière (en millions de dollars)

Année	Directes	Indirectes	Total
2000	35,6	20,3	55,9
2001	39,2	22,3	61,5
2002	42,4	24,7	67,2
2003	52,8	29,8	82,6
2004	92,9	49,2	142,1
2005	83,4	42,0	125,4
2006	115,1	57,0	172,1
2007	189,3	96,7	286,0
2008	204,9	106,9	311,8
2009	156,4	81,3	237,7
2010	221,6	108,2	329,8
2011	368,6	165,9	534,5

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

2.2.2 L'apport de l'exploitation minière au PIB

La majorité de la valeur ajoutée issue du secteur minier provient des activités d'exploitation minière. La valeur ajoutée associée à l'exploitation minière est passée de 2,0 milliards de dollars en 2000 à 5,5 milliards de dollars en 2011.

Cette progression est principalement attribuable à la croissance de la valeur ajoutée des activités directes de l'exploitation :

- Cette valeur était de 1,4 milliard de dollars en 2000 et a atteint 4,6 milliards de dollars en 2011;
- la valeur ajoutée provenant des activités indirectes est, quant à elle, passée de 0,6 milliard de dollars à 1,0 milliard de dollars au cours de cette période.

TABLEAU 3

Apport au PIB des activités directes et indirectes de l'exploitation minière (en millions de dollars)

Année	Directes	Indirectes	Total
2000	1 351,0	605,5	1 956,5
2001	1 065,7	448,6	1 514,4
2002	1 086,1	520,2	1 606,3
2003	1 055,0	541,7	1 596,7
2004	1 108,3	571,3	1 679,6
2005	1 351,0	528,8	1 879,8
2006	1 772,0	557,5	2 329,5
2007	2 188,1	629,4	2 817,5
2008	2 627,9	731,5	3 359,4
2009	2 510,6	713,9	3 224,4
2010	3 001,8	807,8	3 809,6
2011	4 565,4	969,1	5 534,5

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

2.2.3 L'apport des investissements miniers au PIB

Les investissements miniers, soit les dépenses en capital et en réparations, représentent une part importante de la valeur ajoutée provenant du secteur minier. La valeur ajoutée totale découlant des investissements dans le secteur minier a fortement crû, passant de 352 millions de dollars en 2000 à 1,6 milliard de dollars en 2011.

- La valeur ajoutée directe et indirecte liée aux investissements en exploration a augmenté, passant de 2 millions de dollars en 2000 à 31 millions de dollars en 2011.
- La valeur ajoutée directe et indirecte attribuable aux investissements pour l'exploitation a également augmenté, passant de 350 millions de dollars en 2000 à 1,6 milliard de dollars en 2011.

TABLEAU 4

Apport des investissements miniers au PIB⁽¹⁾, selon l'activité (en millions de dollars)

Année	Exploration	Exploitation	Total
2000	2,1	349,9	352,0
2001	0,3	306,8	307,1
2002	0,5	267,0	267,5
2003	1,5	252,7	254,2
2004	4,9	251,4	256,3
2005	3,9	295,0	298,9
2006	5,3	401,7	406,9
2007	12,3	550,2	562,6
2008	13,8	729,1	742,9
2009	69,4	780,6	850,0
2010	69,1	1 173,0	1 242,1
2011	30,5	1 561,5	1 592,0

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) L'apport au PIB des investissements miniers incorpore les retombées directes et indirectes.

Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

3. LES RETOMBÉES FISCALES DU SECTEUR MINIER

Les retombées fiscales du secteur minier présentées dans ce document sont établies sur la base des revenus fiscaux et tarifaires ainsi que des dépenses fiscales et budgétaires de façon à dégager l'impact financier net du secteur sur les finances publiques. Les résultats de l'analyse sont présentés selon le type d'activité réalisé.

De 2000 à 2011, le secteur minier a entraîné des revenus nets de près de 3,7 milliards de dollars pour le gouvernement.

- Les revenus provenant des activités directes d'exploration et d'exploitation minière ont été de 3,7 milliards de dollars de 2000 à 2011 alors que les dépenses visant à soutenir les activités directes de ces secteurs se sont élevées à 2,0 milliards de dollars.
- Les retombées fiscales issues des activités indirectes du secteur minier, soit celles des fournisseurs en bien et services pour les activités d'exploration et d'exploitation minière, ont totalisé 1,1 milliard de dollars sur cette même période.
- Les investissements dans le secteur minier ont quant à eux généré des retombées fiscales de près de 900 millions de dollars.

TABLEAU 5

Sommaire de l'impact financier du secteur minier, selon l'activité – 2000-2011 (en millions de dollars)

	Exploration	Exploitation	Total
Revenus			
Prélèvements fiscaux auprès des sociétés	75,4	1 264,0	1 339,4
Impôt minier avant crédit de droits remboursable pour perte	0,1	1 069,0	1 069,2
Impôt sur le revenu des travailleurs	135,6	1 020,8	1 156,4
Revenu de tarification des titres miniers	89,0	7,2	96,2
Sous-total	300,1	3 361,0	3 661,1
Dépenses			
Dépenses fiscales liées au régime d'imposition des sociétés	-1 031,4	-161,2	-1 192,7
Crédit de droits remboursable pour perte	-125,1	-44,0	-169,2
Dépenses budgétaires	-554,3	-51,5	-605,8
Sous-total	-1 710,9	-256,7	-1 967,7
Retombées fiscales indirectes⁽¹⁾	110,6	993,4	1 104,1
Retombées fiscales des investissements^{(1),(2)}	29,0	855,6	884,5
Impact financier net du secteur minier	-1 271,2	4 953,2	3 682,0

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Les retombées fiscales des activités indirectes et des investissements correspondent à des revenus nets.

(2) Les retombées fiscales des investissements incorporent les retombées directes et indirectes.

Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

Retombées fiscales du secteur minier

Les retombées fiscales qui découlent des sociétés et des particuliers se composent des dépenses fiscales et budgétaires ainsi que des revenus fiscaux et tarifaires. Elles comprennent les retombées fiscales directes, provenant des sociétés d'exploration et des sociétés d'exploitation, et les retombées fiscales indirectes, provenant des fournisseurs en biens et services du secteur minier. Également, les retombées fiscales tiennent compte des activités directes et indirectes liées aux investissements dans le secteur¹.

Les dépenses et les revenus fiscaux présentés dans cette analyse ne tiennent compte que de ceux associés au gouvernement du Québec. Les retombées fiscales du secteur minier pour le gouvernement fédéral et les municipalités québécoises sont ainsi exclues.

Les revenus fiscaux

Dans l'analyse des retombées fiscales du secteur minier, les revenus fiscaux comprennent les revenus provenant :

- des prélèvements fiscaux auprès des sociétés², soit :
 - les cotisations des employeurs au Fonds des services de santé (FSS);
 - la taxe sur le capital³;
 - l'impôt sur le revenu des sociétés;
 - la taxe de vente du Québec (TVQ) et les taxes spécifiques non remboursées;
- de l'impôt minier avant le crédit de droits remboursable pour perte;
- de l'imposition du revenu des particuliers⁴.

Les revenus provenant de la tarification

L'étude incorpore les sommes payées par les sociétés pour l'obtention de titres miniers. Ces titres sont délivrés par le gouvernement, autorisant les sociétés à réaliser des activités d'exploration et de mise en valeur (claim) et d'exploitation minière (bail et concession).

Les dépenses fiscales

Les dépenses fiscales associées au secteur minier sont composées :

- des dépenses fiscales liées au régime d'imposition des sociétés⁵;
- du crédit de droits remboursable pour perte en vertu du régime d'impôt minier.

Les dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires considérées sont celles associées aux activités et à certains paiements de transfert du Secteur des mines du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

- 1 Les retombées fiscales des activités indirectes et des investissements tiennent compte de revenus fiscaux et de dépenses fiscales uniquement, de façon à dégager le revenu net.
- 2 Les cotisations sociales telles que celles versées à la Commission de la santé et de la sécurité du travail, au Régime québécois d'assurance parentale et à la Régie des rentes du Québec sont destinées à des caisses d'assurance ou de retraite et ne sont pas considérées comme des revenus pour le gouvernement.
- 3 La taxe sur le capital a été graduellement abolie au cours des années 2000.
- 4 L'impôt sur le revenu des particuliers est estimé sur la base des taux effectifs d'imposition par tranche de revenu, qui tiennent compte notamment des crédits d'impôt et des déductions. Les taux effectifs d'imposition ne tiennent pas compte des paiements liés à la parafiscalité.
- 5 Cette catégorie de dépenses tient notamment compte des crédits d'impôt, des taux réduits, des exemptions, des exonérations et du régime des actions accréditives.

3.1 Retombées fiscales de l'exploration minière

Les activités d'exploration et de mise en valeur ont entraîné un coût net de près de 1,3 milliard de dollars pour le gouvernement de 2000 à 2011.

Cet impact financier négatif est attribuable à la somme des revenus directs (300,1 millions de dollars), des retombées fiscales associées aux activités indirectes (110,6 millions de dollars) et à celles des investissements (29,0 millions de dollars) qui a été inférieure aux dépenses directes consacrées au soutien des activités d'exploration (1,7 milliard de dollars).

- Plus de 1 milliard de dollars a été alloué sous forme de dépenses fiscales liées au régime d'imposition des sociétés.
- Le crédit de droits remboursable pour perte, en vertu du régime d'impôt minier, a représenté une aide fiscale à l'exploration de 125 millions de dollars.
- Par ailleurs, les dépenses budgétaires associées à l'exploration ont été estimées à un peu plus de 550 millions de dollars par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

TABLEAU 6

Impact financier des activités d'exploration – 2000-2011

(en millions de dollars)

Revenus	
Prélèvements fiscaux auprès des sociétés	75,4
Impôt minier avant crédit de droits remboursable pour perte	0,1
Impôt sur le revenu des travailleurs	135,6
Revenus des titres miniers	89,0
Sous-total	300,1
Dépenses	
Dépenses fiscales liées au régime d'imposition des sociétés	-1 031,4
Crédit de droits remboursable pour perte	-125,1
Dépenses budgétaires	-554,3
Sous-total	-1 710,9
Retombées fiscales indirectes⁽¹⁾	110,6
Retombées fiscales des investissements^{(1),(2)}	29,0
Impact financier net des activités d'exploration	-1 271,2

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Les retombées fiscales des activités indirectes et des investissements correspondent à des revenus nets.

(2) Les retombées fiscales des investissements incorporent les retombées directes et indirectes.

Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

Aide fiscale du gouvernement québécois à l'exploration et à la mise en valeur

Au cours de la période analysée, le gouvernement a principalement soutenu l'exploration et la mise en valeur à l'aide de trois mesures fiscales.

Les actions accréditives

Le régime d'actions accréditives vise essentiellement à favoriser le financement des sociétés d'exploration.

Selon ce régime, un contribuable qui acquiert une action accréditive bénéficie, de façon générale, d'une déduction de son revenu imposable égale à 100 % du coût d'acquisition de l'action si le financement ainsi obtenu par la société émettrice est utilisé pour défrayer les coûts des travaux d'exploration ou de mise en valeur relatifs à une ressource minérale engagés au Canada.

En plus de la déduction de base de 100 %, le particulier investisseur peut également bénéficier de deux déductions additionnelles et additives si :

- les frais d'exploration minière effectués au Québec sont engagés par une société qui n'exploite aucune ressource minérale;
- les frais d'exploration minière effectués au Québec sont associés à l'exploration de surface.

De plus, les investisseurs peuvent également bénéficier de déductions pour certains frais d'émissions d'actions accréditives.

Le crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

Le crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources, mis en place en 2001, est une aide fiscale qui permet d'appuyer les travaux d'exploration minière.

Les frais admissibles au crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources sont les dépenses encourues pour des travaux d'exploration minière, pétrolière ou gazière engagés au Québec, pour celles liées aux énergies renouvelables et à l'économie d'énergie et pour celles liées aux autres ressources naturelles.

Toutefois, seules les dépenses admissibles n'ayant pas fait l'objet d'un financement par des actions accréditives permettent à une société de bénéficier de ce mécanisme d'aide.

Aide fiscale au sein du régime d'impôt minier

En vertu du régime d'impôt minier, l'allocation pour exploration, mise en valeur et aménagement minier¹ permet de réduire l'impôt minier à payer des sociétés qui effectuent des dépenses d'exploration et de mise en valeur.

Avec le crédit de droits remboursable pour perte, le gouvernement appuie les sociétés admissibles qui effectuent des dépenses d'exploration, d'aménagement et de mise en valeur avant production, en leur remboursant une partie des frais admissibles engagés.

¹ Au budget 2010-2011, cette allocation fut remplacée par trois allocations distinctes : l'allocation pour exploration, l'allocation pour aménagement et mise en valeur avant production et l'allocation pour aménagement et mise en valeur après production.

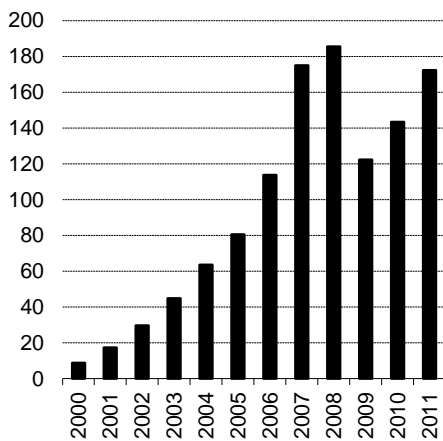
Aide fiscale du gouvernement québécois à l'exploration et à la mise en valeur (suite)

Au total, le coût de ces trois principales mesures fiscales de soutien à l'exploration et à la mise en valeur s'est élevé à près de 1,2 milliard de dollars de 2000 à 2011. Cette aide fiscale a représenté, en moyenne sur cette période, 27,8 % des dépenses d'opération et des investissements associés aux activités d'exploration et de mise en valeur annuellement.

- Le soutien gouvernemental pour l'exploration et la mise en valeur est passé de 8,6 % des dépenses d'opération et des investissements en 2000 à 39,5 % en 2005, puis à 20,9 % en 2011.

Aide fiscale du gouvernement québécois à l'exploration et à la mise en valeur

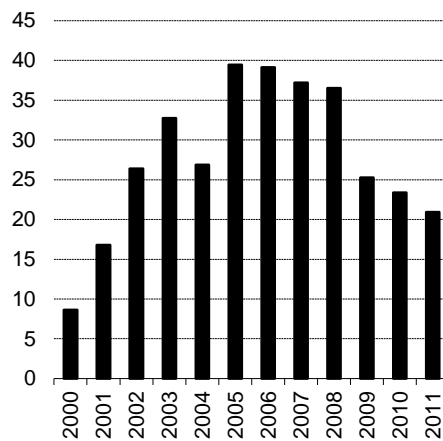
(en millions de dollars)



Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

Aide fiscale du gouvernement québécois à l'exploration et à la mise en valeur

(en pourcentage des dépenses d'opération et des investissements pour l'exploration)



Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

3.1.1 Les revenus fiscaux directs provenant des régimes de base

Les revenus fiscaux directs de l'exploration provenant des régimes de taxation de base¹² ont crû entre 2000 et 2011, passant de 10 millions de dollars en 2000 à 43 millions de dollars en 2011.

Les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des travailleurs qui ont connu une forte hausse à partir de 2003 sont devenus, au cours de la phase de croissance du cycle minier, la principale source de revenus fiscaux provenant des activités d'exploration.

— L'impôt sur le revenu des travailleurs dans ce secteur est passé de 3 millions de dollars en 2000 à 35 millions de dollars en 2011, pour totaliser 136 millions de dollars sur la période.

Pour leur part, les revenus provenant des prélèvements auprès des sociétés ont grandement diminué pendant la période de stagnation du cycle minier, pour ensuite augmenter faiblement.

Les prélèvements auprès des sociétés qui réalisent des travaux d'exploration ont été de 75 millions de dollars de 2000 à 2011.

— La taxe sur le capital et les cotisations des employeurs au Fonds des services de santé, qui se sont élevées à 40 millions de dollars et à 16 millions de dollars respectivement, ont constitué les principales sources de revenus fiscaux provenant des sociétés de ce secteur.

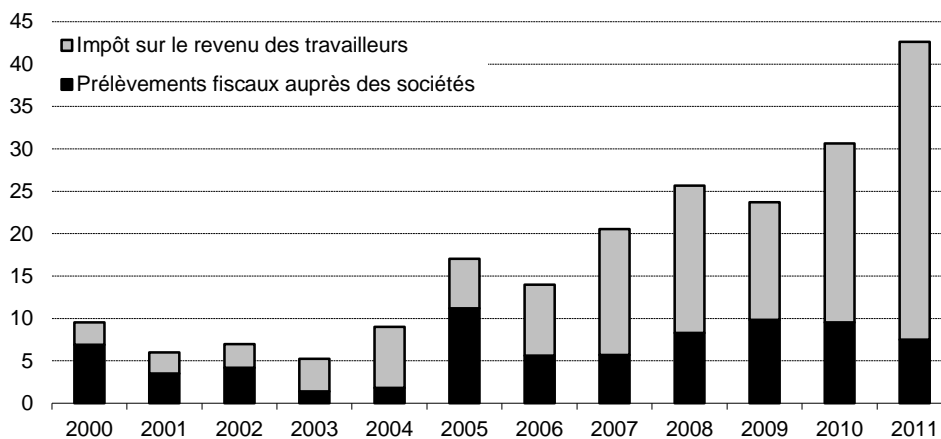
— La TVQ et les taxes spécifiques ont totalisé 15 millions de dollars, tandis que l'impôt sur le revenu des sociétés, avant l'application des crédits, a été de 5 millions de dollars.

— Le faible niveau d'impôt sur le revenu des sociétés s'explique principalement par le fait que les entreprises de ce secteur d'activité génèrent généralement peu de profits.

GRAPHIQUE 13

Revenus fiscaux directs liés aux activités d'exploration

(en millions de dollars)



Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

¹² Les régimes de taxation de base représentent les principaux prélèvements fiscaux réalisés auprès des particuliers et des sociétés. Ils englobent l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, la cotisation des employeurs au Fonds des services de santé, la taxe sur le capital ainsi que la TVQ et les taxes spécifiques payées par les entreprises.

3.1.2 Les revenus provenant des titres d'exploration

Les revenus découlant des titres d'exploration minière, les claims, ont suivi une tendance similaire à celle des dépenses d'exploration et ont généré 89 millions de dollars de 2000 à 2011.

TABEAU 7

Revenus provenant des titres d'exploration minière (en millions de dollars)

2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
1,0	1,3	7,1	4,1	4,3	7,0	6,4	12,3	11,3	10,9	10,5	12,8	89,0

Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

3.1.3 L'impôt minier

Les sociétés qui ne font que des activités d'exploration ne paient généralement pas d'impôt minier.

Les coûts associés à l'échantillonnage, soit les coûts de production globaux admissibles, pour les sociétés d'exploration, surpassent généralement la valeur brute de la production annuelle des sociétés d'exploration qui correspond à la production provenant de l'échantillonnage effectué. Ainsi, la marge brute avant allocations (MBAA) des sociétés d'exploration est généralement négative.

Sur la période allant de 2000 à 2011, l'impôt minier payé par les sociétés d'exploration a été de près de 100 000 \$.

Les allocations dont peuvent se prévaloir les entreprises d'exploration dans le calcul de leur profit minier se sont élevées à 1,1 milliard de dollars de 2000 à 2011.

— L'allocation pour l'exploration, l'aménagement et la mise en valeur a représenté plus de 90 % du total des allocations.

Ces allocations jumelées à la MBAA négative font en sorte que les profits miniers nets des sociétés d'exploration se sont soldés par une perte minière nette de près de 1,5 milliard de dollars de 2000 à 2011.

Sur la base de cette perte minière nette, les sociétés d'exploration ont bénéficié d'un total de crédits de droits remboursables pour perte de 125,1 millions de dollars.

En somme, l'aide fiscale apportée en vertu du régime d'impôt minier a été de 125,0 millions de dollars sur la période de 2000 à 2011.

TABLEAU 8

**Détails de l'impôt minier et du crédit de droits remboursable pour perte,
sociétés d'exploration**
(en millions de dollars)

Année	VBPA ⁽¹⁾	CPGA ⁽²⁾	MBAA ⁽³⁾	Allocations	Profit minier net	Impôt à payer	CDRP ⁽⁴⁾	Impôt à payer net
2000	f	7,5	-7,5	15,7	-23,2	0,0	-1,9	-1,9
2001	0,1	43,8	-43,7	29,2	-72,9	0,0	-3,5	-3,5
2002	1,7	11,8	-10,1	33,8	-43,9	0,0	-4,1	-4,1
2003	f	9,9	-9,9	32,7	-42,6	0,0	-3,9	-3,9
2004	3,1	24,2	-21,1	68,3	-89,4	0,0	-8,2	-8,2
2005	4,7	20,4	-15,7	70,5	-86,2	0,0	-8,3	-8,3
2006	7,0	34,3	-27,4	107,4	-134,8	0,0	-12,8	-12,8
2007	2,0	35,5	-33,5	176,8	-210,3	0,0	-21,1	-21,1
2008	5,3	60,5	-55,2	228,9	-284,0	f	-26,5	-26,5
2009	21,4	99,7	-78,3	119,9	-198,2	f	-14,4	-14,4
2010	1,1	47,4	-46,2	86,4	-132,7	f	-10,2	-10,2
2011	0,5	31,0	-30,5	127,7	-158,2	0,1	-10,3	-10,2
TOTAL	47,1	426,1	-379,0	1 097,3	-1 476,3	0,1	-125,1	-125,0

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

f : Valeur inférieure à 100 000 \$.

(1) Valeur brute de production annuelle.

(2) Coûts de production globaux admissibles.

(3) Marge brute avant allocations.

(4) Crédit de droits remboursable pour perte.

Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

3.1.4 Les dépenses fiscales directes liées au régime d'imposition des sociétés

Les dépenses fiscales pour les activités directes d'exploration et de mise en valeur regroupent le crédit d'impôt relatif aux ressources, les actions accréditatives, les avantages fiscaux des déductions pour opérations minières et les autres crédits d'impôt applicables aux sociétés d'exploration.

Les dépenses fiscales pour ce secteur ont totalisé 1 milliard de dollars de 2000 à 2011, passant de 7 millions de dollars à 162 millions de dollars.

La croissance observée sur l'ensemble de la période est principalement attribuable au crédit relatif aux ressources, lequel représente sur l'ensemble de la période, plus de 70 % des dépenses fiscales relatives à l'exploration.

- En 2009, la diminution du cours des métaux et de l'activité minière a entraîné une baisse de plus de 50 millions de dollars des dépenses fiscales. Cette importante réduction observée en 2009 est attribuable à la réduction des activités d'exploration, qui a entraîné un recul du nombre d'actions accréditatives émises et une diminution des montants octroyés à l'égard du crédit d'impôt relatif aux ressources.
- La diminution concorde également avec l'abolition progressive de la taxe sur le capital annoncée en 2008, et conséquemment, de la déduction pour opérations minières.

TABLEAU 9

Dépenses fiscales liées au régime d'imposition des sociétés pour les activités d'exploration

(en millions de dollars)

Année	Crédit relatif aux ressources	Déduction pour opérations minières	Actions accréditatives ⁽¹⁾	Autres crédits	Total
2000	0,0	0,5	6,1	0,2	6,8
2001	8,0	0,1	5,5	0,2	13,8
2002	18,2	0,2	6,7	0,2	25,4
2003	30,1	0,2	10,3	0,3	40,9
2004	36,6	0,5	17,9	0,3	55,3
2005	48,3	0,5	22,6	0,7	72,1
2006	64,0	0,5	35,9	0,6	101,0
2007	106,8	0,7	44,8	1,5	153,8
2008	130,2	0,5	27,5	0,9	159,0
2009	85,5	0,2	20,9	1,4	108,0
2010	89,1	0,2	42,7	1,2	133,2
2011	111,3	0,0	48,8	2,0	162,1
TOTAL	728,1	4,1	289,7	9,5	1 031,4

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) L'achat d'actions accréditatives permet aux contribuables de réduire leur impôt à payer. Cette forme de soutien vise à soutenir les entreprises dans leurs dépenses d'exploration, mais n'est pas directement liée au régime d'imposition des sociétés.

Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

3.1.5 Retombées fiscales indirectes du secteur de l'exploration minière

Les retombées fiscales indirectes sont constituées des retombées fiscales associées aux activités des fournisseurs du secteur de l'exploration minière.

- Ces retombées fiscales ont plus que quadruplé de 2000 à 2011, passant de 4 millions de dollars à 17 millions de dollars, totalisant 110,6 millions de dollars sur cette période.

3.1.6 Retombées fiscales des investissements du secteur de l'exploration minière

Les retombées fiscales des investissements du secteur de l'exploration minière sont composées des retombées fiscales qui découlent des dépenses en capital et en réparations associées aux activités d'exploration. Les retombées fiscales des investissements tiennent compte des activités directes et indirectes.

Les retombées fiscales nettes provenant de ces investissements ont totalisé 29 millions de dollars de 2000 à 2011.

- Les revenus fiscaux sont passés de 0,2 million de dollars à 4,1 millions de dollars de 2000 à 2011, atteignant un sommet de 9,1 millions de dollars en 2010.
- Les importantes hausses observées en 2009 et en 2010 sont notamment attribuables à l'achat d'immobilisations dans des projets de mise en valeur qui ont mené à l'aménagement et à la création de nouvelles mines.

TABLEAU 10

Retombées fiscales indirectes et des investissements liés aux activités d'exploration (en millions de dollars)

Année	Retombées fiscales indirectes	Retombées fiscales des investissements ⁽¹⁾
2000	3,8	0,2
2001	4,0	0,1
2002	4,2	0,2
2003	4,9	0,4
2004	8,2	1,0
2005	7,0	0,6
2006	9,7	1,0
2007	16,1	1,7
2008	15,0	1,8
2009	9,6	8,7
2010	11,3	9,1
2011	16,9	4,1
TOTAL	110,6	29,0

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Les retombées fiscales des investissements incorporent les retombées directes et indirectes.

Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

3.2 Retombées fiscales de l'exploitation minière

Le secteur de l'exploitation minière a généré des revenus nets de près de 5,0 milliards de dollars pour le gouvernement de 2000 à 2011.

Les retombées fiscales directes ont totalisé près de 3,4 milliards de dollars, soit :

- 1,3 milliard de dollars en prélèvements fiscaux auprès des sociétés;
- 1,1 milliard de dollars en impôt minier;
- 1,0 milliard de dollars en impôt sur le revenu des travailleurs de ce secteur.

Le soutien financier du gouvernement au secteur s'est établi à 257 millions de dollars de 2000 à 2011.

De plus, les retombées fiscales indirectes et celles des investissements se sont élevées à 993 millions de dollars et à 856 millions de dollars respectivement.

TABLEAU 11

Impact financier des activités d'exploitation – 2000-2011 (en millions de dollars)

Revenus	
Prélèvements fiscaux auprès des sociétés	1 264,0
Impôt minier avant crédit de droits remboursable pour perte	1 069,0
Impôt des travailleurs	1 020,8
Revenus des titres d'exploitation	7,2
Sous-total	3 361,0
Dépenses	
Dépenses fiscales liées au régime d'imposition des sociétés	-161,2
Crédit de droits remboursable pour perte	-44,0
Dépenses budgétaires	-51,5
Sous-total	-256,7
Retombées fiscales indirectes⁽¹⁾	993,4
Retombées fiscales des investissements^{(1),(2)}	855,6
Impact financier net des activités d'exploitation	4 953,2

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Les retombées fiscales des activités indirectes et des investissements correspondent à des revenus nets.

(2) Les retombées fiscales des investissements incorporent les retombées directes et indirectes.

Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

3.2.1 Les revenus fiscaux directs provenant des régimes de base

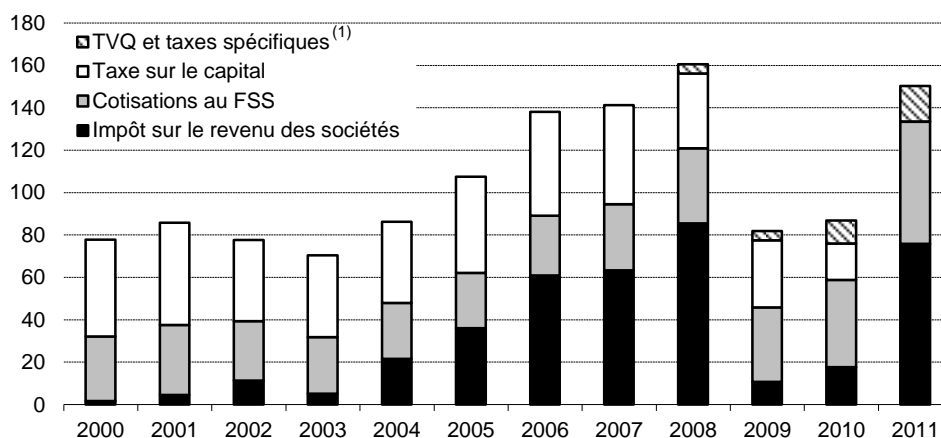
Les revenus fiscaux directs provenant des régimes de taxation de base ont été de près de 2,3 milliards de dollars de 2000 à 2011.

Les prélèvements auprès des sociétés ont généré 1,3 milliard de dollars, passant de 78 millions de dollars en 2000 à 150 millions de dollars en 2011.

- L'impôt sur le revenu des sociétés, avant l'application des crédits, a totalisé 394 millions de dollars de 2000 à 2011, passant de 2 millions de dollars en 2000 à 76 millions de dollars en 2011.
 - Cette source de revenus est celle ayant affiché les plus importantes variations de 2000 à 2011.
 - Le report des pertes enregistrées lors de la récession mondiale de 2009 explique le faible niveau d'impôt sur le revenu des sociétés observé en 2010.
- La taxe sur le capital a été une composante importante des revenus fiscaux directs des sociétés, s'établissant à 434 millions de dollars sur la période étudiée.
 - En raison de son abolition graduelle, les revenus de la taxe sur le capital sont passés de 46 millions de dollars en 2000 à près de 100 000 \$ en 2011.
- Les cotisations des employeurs au Fonds des services de santé (FSS), qui ont progressé tout au long de la période, ont totalisé 399 millions de dollars, passant de 30 millions de dollars en 2000 à 58 millions de dollars en 2011.
- La TVQ et les taxes spécifiques payées par les sociétés d'exploitation minière ont totalisé 36 millions de dollars.

GRAPHIQUE 14

Prélèvements fiscaux auprès des sociétés qui exercent des activités d'exploitation (en millions de dollars)



(1) Depuis 2008, l'Institut de la statistique du Québec produit la ventilation entre les impacts directs et indirects de la TVQ et des taxes spécifiques payées par les sociétés. Avant 2008, en raison de la non disponibilité de cette ventilation, la TVQ et les taxes spécifiques payées par les sociétés se retrouvent en totalité dans l'impact indirect.

Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

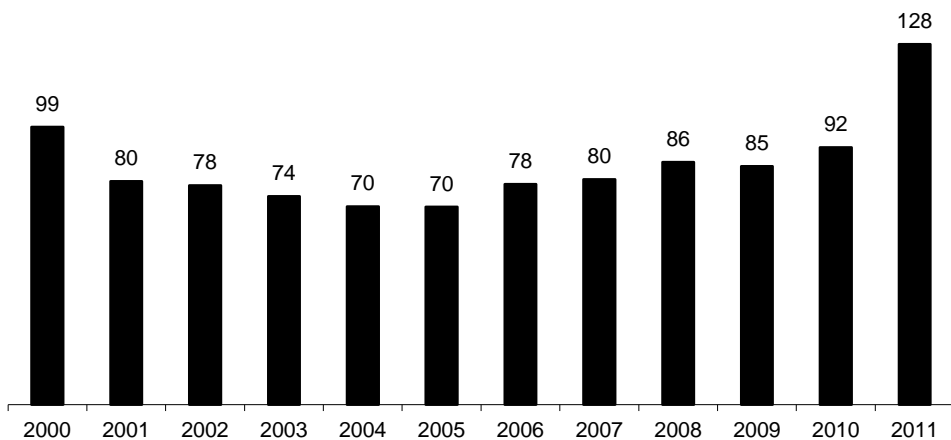
L'impôt sur le revenu direct des travailleurs du secteur de l'exploitation a totalisé 1,0 milliard de dollars de 2000 à 2011, passant de 99 millions de dollars en 2000 à 128 millions de dollars en 2011.

L'impôt sur le revenu des travailleurs du secteur de l'exploitation minière a évolué conformément au cycle minier et à l'évolution de l'emploi dans ce secteur.

- Les retombées fiscales ont diminué pendant la période de stagnation du cycle minier et ont progressé lors de la période de croissance.
- À son plus faible niveau, l'impôt sur le revenu des particuliers représentait 70 millions de dollars, alors qu'il s'élevait à 128 millions de dollars en 2011.

GRAPHIQUE 15

Impôt sur le revenu direct des travailleurs des sociétés qui exercent des activités d'exploitation
(en millions de dollars)



Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

3.2.2 Les revenus provenant des titres d'exploitation minière

Les revenus provenant des titres d'exploitation minière correspondent aux montants associés aux baux miniers et aux concessions minières.

Ces revenus se sont établis à 7,2 millions de dollars de 2000 à 2011.

TABEAU 12

Revenus provenant des titres d'exploitation minière
(en millions de dollars)

2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,9	0,7	7,2

Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

3.2.3 L'impôt minier

Les sociétés d'exploitation minière ont payé plus de 1 milliard de dollars en impôt minier de 2000 à 2011.

La majorité de cet impôt minier a été payée en 2010 et en 2011. La hausse observée est due à l'augmentation du cours des métaux et à l'accroissement de la production, mais aussi à la réforme du régime d'impôt minier qui a entraîné des hausses du taux d'impôt sur le profit minier¹³ et des modifications de l'assiette fiscale.

La valeur brute de production annuelle et les coûts de production globaux admissibles ont totalisé 44,4 milliards de dollars et 28,3 milliards de dollars respectivement.

Ainsi, la marge brute avant allocations s'est établie à 16,1 milliards de dollars au cours de la période.

Les allocations dont peuvent se prévaloir les entreprises d'exploitation dans le calcul de leur profit annuel se sont établies à 9,1 milliards de dollars de 2000 à 2011. De cette somme :

- les allocations pour amortissement se sont élevées à 4,0 milliards de dollars;
- l'allocation pour exploration, mise en valeur et aménagement minier¹⁴ a totalisé 2,2 milliards de dollars;
- les allocations pour traitement se sont établies à 1,9 milliard de dollars;
- les autres allocations et déductions ont totalisé 1,0 milliard de dollars.

Ces allocations, soustraites à la marge brute avant allocations, ont fait en sorte que les sociétés d'exploitation minière ont généré un profit minier net de 7,1 milliards de dollars de 2000 à 2011.

Ce profit minier net a amené les sociétés d'exploitation à payer un impôt minier net, soit l'impôt minier à payer auquel a été soustrait le crédit de droits remboursable pour perte, s'élevant à un peu plus de 1 milliard de dollars au cours de la période.

¹³ Le taux applicable sur le profit minier est passé progressivement de 12 % en 2009 à 15 % en 2011.

¹⁴ Au budget 2010-2011, cette allocation fut remplacée par trois allocations distinctes : l'allocation pour exploration, l'allocation pour aménagement et mise en valeur avant production et l'allocation pour aménagement et mise en valeur après production.

TABLEAU 13

**Détails de l'impôt minier et du crédit de droits remboursable pour perte,
sociétés d'exploitation**
(en millions de dollars)

Année	VBPA ⁽¹⁾	CPGA ⁽²⁾	MBAA ⁽³⁾	Allocations	Profit minier net	Impôt à payer	CDRP ⁽⁴⁾	Impôt à payer net
2000	2 645	1 864	781	674	107	25	-7	18
2001	2 660	1 954	706	608	98	21	-5	15
2002	2 511	1 889	622	595	27	19	-7	13
2003	2 307	1 840	467	435	32	14	-2	11
2004	2 649	1 729	920	783	136	24	-3	21
2005	2 747	1 798	949	684	265	43	-4	39
2006	3 177	1 913	1 264	822	443	68	-4	64
2007	3 833	2 093	1 739	1 403	336	49	-3	46
2008	4 787	2 791	1 996	1 160	837	114	-4	110
2009	4 025	2 834	1 191	696	495	62	-1	61
2010	5 757	3 184	2 573	588	1 985	279	-4	275
2011	7 308	4 374	2 935	603	2 331	351	-1	351
Total	44 406	28 263	16 143	9 051	7 092	1 069	-44	1 025

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Valeur brute de production annuelle.

(2) Coûts de production globaux admissibles.

(3) Marge brute avant allocations.

(4) Crédit de droits remboursable pour perte.

Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

Réforme de l'impôt minier au budget 2010-2011

Le régime d'impôt minier a été modifié lors du budget 2010-2011 et à nouveau en 2013. Toutefois, aux fins de la présente évaluation, seules les modifications de 2010-2011 sont prises en compte.

Les modifications introduites en 2010-2011 prévoient qu'un exploitant établit le bénéfice tiré d'une mine à partir de la valeur brute de la production annuelle provenant de la mine, laquelle correspond pour l'essentiel aux revenus que la société qui exploite la mine tire de la vente de minerai et de tout autre produit résultant du traitement ou de la transformation de ce minerai. Il soustrait par la suite certaines dépenses et allocations attribuables à la mine.

Il établit ensuite son profit minier, lequel correspond à l'ensemble des bénéfices de chacune des mines qu'il exploite moins certaines dépenses et allocations non attribuables à une mine en particulier.

Les principales modifications apportées au régime ont été les suivantes :

- la hausse du taux d'imposition applicable sur le profit minier qui a augmenté progressivement de 12 % à 15 % en 2011, puis à 16 % à compter du 1^{er} janvier 2012;
- l'adoption de l'imposition selon l'approche « mine par mine » en remplacement de l'imposition sur une base corporative;
- le remplacement de l'allocation pour exploration, mise en valeur et aménagement minier par trois allocations distinctes;
- la modification de plusieurs taux portant sur les différentes allocations :
 - allocation pour exploration;
 - allocation pour amortissement;
 - allocation pour aménagement et mise en valeur après production;
 - allocation pour traitement;
- le remplacement de l'allocation additionnelle pour une mine nordique par l'allocation additionnelle pour une mine située dans le Nord québécois.

Note : Par ailleurs, de nouvelles modifications ont été annoncées le 6 mai 2013. Parmi les éléments modifiés figurent notamment une bonification des taux applicables à l'allocation pour traitement, l'instauration d'un impôt minier minimum et la mise en place d'une progressivité des taux d'imposition à l'impôt minier. Ces modifications sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2014.

3.2.4 Les dépenses fiscales directes liées au régime d'imposition des sociétés

Le gouvernement du Québec a soutenu l'exploitation minière avec des dépenses fiscales totalisant 161 millions de dollars de 2000 à 2011.

- Les dépenses fiscales directes ont diminué à partir de 2007 avec l'élimination progressive des déductions pour opérations minières dans le cadre du calcul de la taxe sur le capital.

Les déductions pour opérations minières ont permis aux sociétés qui réalisent des activités d'exploitation de bénéficier d'avantages fiscaux de l'ordre de 84 millions de dollars de 2000 à 2011.

Par ailleurs, les sociétés qui réalisent des activités d'exploitation minière sont également admissibles aux crédits d'impôt offerts à l'ensemble des sociétés.

- La valeur de ces crédits d'impôt est passée de 10,5 millions de dollars en 2000 à 4,0 millions de dollars en 2011, pour totaliser 77,7 millions de dollars au cours de cette période.
 - Le crédit d'impôt sur les salaires des chercheurs en recherche scientifique et développement expérimental représente près de 80 % des crédits d'impôt, excluant le crédit d'impôt relatif aux ressources, dont ont bénéficié les sociétés d'exploitation au cours de la période.

TABLEAU 14

Dépenses fiscales liées au régime d'imposition des sociétés qui réalisent des activités d'exploitation

(en millions de dollars)

Année	Déductions pour opérations minières	Crédits d'impôt ⁽¹⁾	Total
2000	10,1	10,5	20,5
2001	10,5	12,6	23,1
2002	7,8	12,0	19,8
2003	7,8	8,0	15,8
2004	6,7	3,6	10,3
2005	8,0	3,0	11,0
2006	10,6	8,0	18,6
2007	8,9	5,7	14,6
2008	5,9	4,1	10,0
2009	4,6	2,9	7,5
2010	2,6	3,2	5,8
2011	0,0	4,0	4,0
TOTAL	83,5	77,7	161,2

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Ensemble des crédits d'impôt applicables aux sociétés qui réalisent des activités d'exploitation, à l'exception du crédit d'impôt relatif aux ressources dont bénéficient certaines de ces sociétés qui réalisent également des dépenses d'exploration. Ces données sont présentées dans la section des retombées fiscales de l'exploration minière.

Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

3.2.5 Retombées fiscales indirectes du secteur de l'exploitation

Les retombées fiscales indirectes sont constituées des retombées fiscales associées aux activités des fournisseurs du secteur de l'exploitation minière.

Les retombées fiscales ont été de l'ordre de 1 milliard de dollars pour le gouvernement du Québec pendant la période de 2000 à 2011.

- Les retombées fiscales indirectes ont évolué de façon similaire au cycle minier. Par contre, elles ont fluctué d'une moins forte amplitude que les autres sources de retombées fiscales.

3.2.6 Retombées fiscales des investissements du secteur de l'exploitation

Les retombées fiscales des investissements du secteur de l'exploitation sont composées des retombées fiscales qui découlent des dépenses en capital¹⁵ et en réparations associées aux activités d'aménagement et de construction et à l'acquisition de machinerie et d'équipement. Les retombées fiscales des investissements tiennent compte des retombées fiscales directes et indirectes.

Les revenus fiscaux nets de ces investissements se sont élevés à 856 millions de dollars de 2000 à 2011.

- Les recettes fiscales des investissements ont presque triplé au cours de cette période, passant de 60 millions de dollars en 2000 à 171 millions de dollars en 2011.

Les retombées fiscales des investissements ont évolué conformément au cycle minier, diminuant pendant la période de stagnation et augmentant de 2005 à 2011.

TABLEAU 15

Retombées fiscales indirectes et des investissements liés aux activités d'exploitation (en millions de dollars)

Année	Retombées fiscales indirectes	Retombées fiscales des investissements ⁽¹⁾
2000	102,7	60,0
2001	69,7	49,2
2002	74,5	38,8
2003	74,4	34,8
2004	77,8	33,3
2005	70,2	36,8
2006	74,4	49,5
2007	82,9	66,5
2008	88,3	87,7
2009	85,8	91,1
2010	90,7	137,2
2011	101,9	170,6
TOTAL	993,4	855,6

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Les retombées fiscales des investissements incorporent les retombées directes et indirectes.

Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministère des Finances du Québec.

¹⁵ Les investissements incluent, entre autres, l'ensemble des dépenses pour l'aménagement d'un site minier. Toutefois, certaines de ces dépenses ne sont pas capitalisables, notamment les dépenses pour le défrichage, l'enlèvement des morts-terrains et le creusage de rampes d'accès.

3.3 Les dépenses budgétaires

De 2000 à 2011, les dépenses budgétaires visant à soutenir l'industrie minière québécoise se sont établies à 605,8 millions de dollars.

La plus grande partie de ce montant correspond aux coûts des activités du Secteur des mines du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, qui est de l'ordre de 539,8 millions de dollars pour toute la période.

Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a également fait des paiements de transfert pour stimuler le secteur minier, investi des sommes dans des chaires de recherche et offert des subventions périodiques en soutien à l'industrie minière. Ces sommes correspondent à 66,0 millions de dollars de 2000 à 2011.

Selon le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, 92 % sont attribuées à l'exploration minière et 8 % à l'exploitation par concessions ou baux miniers.

— En effet, la majorité des dépenses liées au Secteur des mines du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles est associée aux travaux d'analyse géoscientifique et à la cartographie.

TABLEAU 16

Dépenses budgétaires relatives au secteur minier (en millions de dollars)

Année	Coûts des activités du Secteur des mines	Paiements de transfert et autres aides	Total
2000	72,1	19,3	91,4
2001	59,3	12,5	71,8
2002	46,5	4,0	50,5
2003	37,9	3,3	41,2
2004	35,2	4,6	39,8
2005	37,9	3,3	41,2
2006	40,0	4,2	44,2
2007	44,9	3,7	48,6
2008	37,3	3,8	41,1
2009	41,3	3,3	44,6
2010	40,5	2,1	42,6
2011	46,9	1,9	48,8
TOTAL	539,8	66,0	605,8

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Autres dépenses budgétaires liées au secteur minier

Dans le cadre de son évaluation, le ministère des Finances n'a pris en compte que les dépenses budgétaires réalisées par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Cependant, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles n'est pas le seul ministère ou organisme impliqué dans le développement minier au Québec. Parmi les autres ministères et organismes figurent notamment :

- le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations qui verse des subventions aux organismes de recherche dans le domaine minier;
- les filiales d'Investissement Québec et de SOQUEM qui consacrent une grande partie de leurs activités au secteur minier;
- l'Institut national des mines, créé en juin 2010, qui conseille le gouvernement en matière d'offre de formation dans le secteur des mines¹;
- trois chaires de recherche, une unité de recherche et une unité d'enseignement et de recherche qui sont consacrées spécifiquement à des problématiques minières². Vingt-et-une autres reçoivent des mandats liés à ce secteur.

De plus, les programmes de génie des mines et de la métallurgie de l'Université Laval, de génie des mines de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et de l'École polytechnique et de génie minier et des matériaux de l'Université McGill mobilisent également des ressources provenant du gouvernement.

Puisqu'il n'était pas possible de déterminer précisément la nature de ces dépenses budgétaires, elles n'ont pas été prises en compte dans l'analyse des retombées fiscales du secteur minier.

Passif environnemental

Ce rapport ne présente pas les impacts environnementaux du secteur minier. Toutefois, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a estimé que, de 2000 à 2011, différents travaux de restauration ont été effectués par le gouvernement pour une somme totale de près de 65 millions de dollars³.

1 La contribution du gouvernement du Québec à l'Institut national des mines a été de 1,13 M\$ en 2013-2014.

2 Chaire CRSNG-Polytechnique-UQAT en environnement et gestion des rejets miniers, Chaire de recherche internationale en gestion et stabilisation des rejets miniers et industriels (UQAT), Chaire en entrepreneuriat minier UQAT-UQAM, Unité de recherche et de service en technologie minérale (UQAT), Institut de recherche en mines et en environnement (UQAT).

3 Financées par le service de la dette, ces dépenses ont impliqué des coûts pour les finances publiques de 8,8 millions de dollars sur la période étudiée.

CONCLUSION

L'activité minière québécoise est principalement associée à l'or et au minerai de fer. Elle est fortement influencée par le cours des prix mondiaux et occupe une faible proportion de l'activité minière mondiale.

Les activités directes du secteur minier québécois se trouvent majoritairement en région et offrent des salaires plus élevés que les salaires observés dans l'ensemble de l'économie. Avec leurs dépenses en biens et services ainsi que leurs investissements, les sociétés d'exploration et d'exploitation minière génèrent également des milliers d'emplois dans toutes les régions du Québec.

Au cours de la période de 2000 à 2011, le secteur minier a généré un impact financier net positif pour les finances publiques et sa part dans l'économie du Québec s'est accrue de façon importante.

- Cette période a été caractérisée par une hausse importante des prix des métaux extraits au Québec.

De 2000 à 2011, ce secteur a créé ou maintenu un grand nombre d'emplois directs et indirects bien rémunérés. Le nombre d'emplois découlant des activités du secteur minier québécois s'est établi en moyenne à plus de 25 000 de 2000 à 2011.

- En raison d'un environnement favorable à l'expansion de cette industrie, les entreprises du secteur minier ont contribué à la création ou le maintien de plus de 15 000 emplois au Québec au cours de cette période.
- En 2011, la rémunération moyenne des emplois directs en exploration et mise en valeur et en exploitation étaient respectivement de 67 222 \$ et de 96 823 \$.

La valeur ajoutée découlant des activités minières s'est élevée en moyenne à 3,4 milliards de dollars par année de 2000 à 2011.

- La croissance des activités associées au secteur minier lui a permis d'accroître son poids dans le PIB du Québec de 1,0 % en 2000 à 2,2 % en 2011.

Le secteur minier a également généré un revenu net de près de 3,7 milliards de dollars pour le gouvernement du Québec pendant la période de 2000 à 2011.

- Les revenus associés au secteur minier sont ainsi supérieurs aux dépenses fiscales et budgétaires, qui se sont élevées à près de 2,0 milliards de dollars au cours de la période.
- Les retombées fiscales positives sont entièrement associées au secteur de l'exploitation minière, puisque le secteur de l'exploration est soutenu par le gouvernement en raison de son rôle primordial pour la mise en valeur de gisements miniers et la mise en exploitation de nouveaux sites miniers.

Il est important de souligner que ce document présente les retombées du secteur minier sur l'économie et les finances publiques du Québec. Il n'évalue pas le rendement social et environnemental de ce secteur.